



## Les bons réflexes

### ISOLEMENT

Abriès  
Ristolas

## Information aux populations

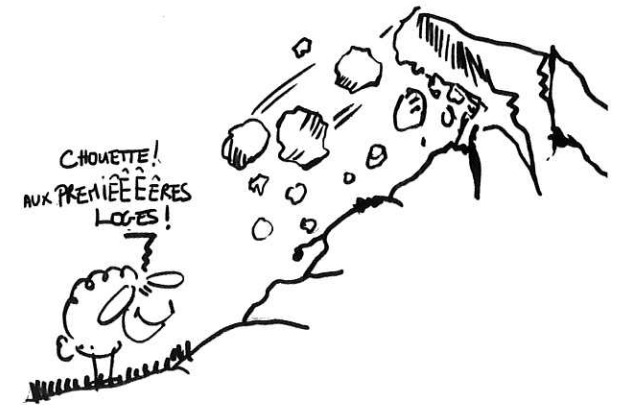
Vous serez informé de l'isolement par différents vecteurs :

- Panneaux à messages variables situés en amont du glissement et à Guillestre;
- Mails de la Mairie ;
- SMS ;
- Porte à porte.

## Consignes de sécurité

- Ne tentez pas de franchir le glissement ;
- Référez-vous aux consignes qui vous seront données par la Mairie ;
- Informer la Mairie de tous problèmes rencontrés (isolement familial, problèmes médicaux, etc.);
- Une réunion d'information sera organisée très rapidement par la Mairie et les Autorités.

## Information préventive aux populations



N° européen d'appel d'urgence : 112  
Numéros des Mairies :  
Ristolas : 04.92. 46.76.32  
Abriès : 04.92.46.71.03  
Aiguilles : 04.92.46.70.17  
Château-Ville-Vieille : 04.92.46.70.70





## Les bons réflexes

RISQUE DE SUBMERSION

EVACUATION

Aiguilles

(les Ribes, la Chalp, Le Peynin, Hôpital)

Château-Ville-Vieille



## Alerte aux populations

Vous serez alerté par différents vecteurs :

• Sirène (son modulé, montant et descendant, de trois séquences de 1min41, séparées par un intervalle de 5s.)

• Tocsin (cloches de l'église sonnantes sans discontinuité)

• Envoi de sms sur les portables avec une demande de mise à l'abri

• Porte à porte

Si vous entendez un de ces vecteurs d'alerte, vous DEVEZ EVACUER le plus rapidement possible.

## Consignes d'évacuation

Au signal d'alerte correspondant à la demande d'évacuation, vous devez :

• Vous préparer avec des vêtements chauds ;

• Emporter vos papiers d'identité et médicaments indispensables uniquement ;

• Fermer l'eau, le gaz et l'électricité ;

• Vous rendre aux lieux d'hébergement qui seront ouverts pour vous accueillir ;

• Ecouter attentivement les consignes données par la Mairie et les Autorités ;

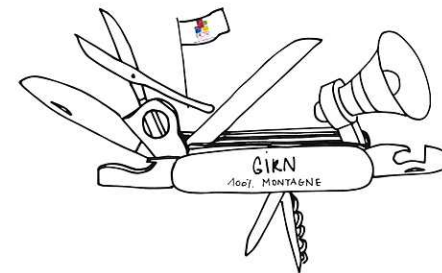
• Ne pas revenir en arrière ;

## Quelques explications

Le glissement du Pas de l'Ours est un glissement de grande ampleur qui connaît une accélération depuis mars 2014.

L'ensemble des acteurs de la gestion des risques naturels du département des Hautes-Alpes ont travaillé sur cette problématique (communes, services de l'Etat, DDT, service RTM de l'ONF, SDIS, PETR, etc.)

Actuellement, un système de surveillance est en place, ainsi qu'un système d'alerte.



## Quelques conseils

• Faire des stocks de denrées alimentaires ;

• Faire des stocks des moyens de chauffage et de cuisine (gaz, fioul, pellets, plaquettes, etc.)

• Penser à une solution d'hébergement d'urgence si vous ne pouvez pas rentrer dans votre logement ;

• Penser à une solution d'hébergement d'urgence pour vos enfants si vous ne pouvez pas rentrer à votre domicile le soir de l'événement.